Image not found or type unknown

Maladie et indemnités prévoyance

Par **cat95**, le **04/02/2014** à **14:13**

Bonjour,

J'ai été embauché par une société alsacienne, et mon lieu de travail était dans l'Hérault.
Après multes difficultés d'adaptation et de communication avec le siège, le médecin du travail m'a mis en incapacité temporaire.
J'ai fait appel à un avocat pour lancer une procédure aux prudhommes pour manquement de l'employeur.
Je suis donc en maladie depuis le 11 juillet 13, je perçois des indemnités de la sécurité sociale (env 500 euros par mois) et depuis, je ne perçois toujours pas les indemnités prévoyance. J'ai établi le dossier complet avec l'organisme puisque mon employeur ne s'en occupait pas vraiment, et depuis je n'ai aucun versement. Mon employeur ne m'envoie meme pas les fiches de paye, et ne me règle aucune indemnité alors que l'organisme de prévoyance a bien réalisé le virement des indemnités à mon employeur.
quel recours ai je pour débloquer cette situation? il faut savoir que le pdg de mon entreprise a un fichu caractère et se moque pas mal des problèmes. Mais, depuis juillet, je ne m'en sors plus avec juste 500 euros de rentrées :(je passe au tribunal des prudhommes en octobre 14.
Que puis je fair pour débloquer légalement la situation?
merci de votre aide

Par **cat95**, le **04/02/2014** à **14:13**

Merci pour votre réponse. La compagnie de prévoyance m'a envoyé un mail en me disant :"Nous vous informons que votre dossier prévoyance, au titre de votre incapacité de travail du 11/07/2013 a été instruit et indemnisé."
donc ils ont bien reçu le paiement.
J'ai envoyé un mail au responsable du personnel et au directeur en demandant a quel moment interviendrait le paiement, mais je n'ai aucune réponse.
Il ne m'envoie jamais les fiches de paye, je suis obligée de leur réclamer…je n'en peux plus de cette situation!

Par **cat95**, le **04/02/2014** à **14:14**

veuillez m'excuser pour le message posté 2 fois, il doit s'agir d'un bug car lorsque j'ai voulu effacé le second message, tout s'est effacé :(je l'ai reposté de ce fait

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés